



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Louis-Riel
6 mai 2026 à 18 h 30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement (CE) de l'école Louis-Riel tenue le 6 mai 2026 à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école Louis-Riel, 5850, avenue de Carignan à Montréal.

PRÉSENCES :

| | |
|---------------------------------|---|
| Marilaine Bolduc-Jacob, parent | Moumin Billeh Djegham, élève |
| Dominique Chandonnet, parent | Arij Medjerkane, élève |
| Raja Arrouch, parent | Marie-France De Montigny, enseignante |
| Isabelle Fumas, parent | Laurane Lapierre, enseignante |
| Thuy Phuong La, parent | Alain Vandelac, enseignant |
| Nadia Rouhi Amine, parent | Mourida Zarraa, enseignante |
| Yamina Kolli, parent | Anne Martin, enseignante |
| Imène Namaoui, parent substitut | Emmanuelle Christophe, Je Passe Partout |

Formant quorum sous la présidence de Marilaine Bolduc-Jacob.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Mullie Régis, directrice
Vincent Grenier, directeur adjoint

PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :

Aucune personne invitée

MEMBRES ABSENTS :

Fabienne Hitillambeau, parent
François Bouchard, enseignant
Antoine Beaudoin Gentes, Projet Harmonie

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Marilaine Bolduc-Jacob, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Fumas que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité
(01-CE-06/05/2026)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Attestation de suivi de la formation obligatoire – 2^e sondage
4. Approbation du procès-verbal du 8 avril 2026
 - 4.1. Suivi au procès-verbal
 - 4.1.1. Dépôt de document : régie interne mise à jour
 - 4.1.2. Approbation d'un document préalablement rejeté par le CE
5. Parole au public
6. Sujets nécessitant une décision – approbation
 - 6.1. Activités éducatives
 - 6.2. Examens de fin d'année
 - 6.3. Programmes locaux
7. Sujets nécessitant une décision – adoption
 - 7.1. Résolution pour dépense subvention de Ex3
 - 7.2. Résolution pour dépense don du PITREM
 - 7.3. Transfert de fonds – journée verte
8. Points d'information
 - 8.1. Budget de fonctionnement du CE : buffet
 - 8.2. Calendrier scolaire 2026-2027
 - 8.3. Consultation des élèves : résultats du sondage
 - 8.4. Bilan des contenus obligatoires
 - 8.5. Projet éducatif
9. Points d'information/rapports
 - 9.1. Présidente
 - 9.2. Direction
 - 9.3. Représentante au comité de parents
 - 9.4. Élèves
 - 9.5. Membres de la communauté
 - 9.6. Personnel enseignant
 - 9.7. Parents
 - 9.8. OPP
10. Levée de la séance

3. ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION OBLIGATOIRE – 2^E SONDAGE

La présidente demande aux membres du CE de remplir le sondage attestant qu'ils ont suivi la formation obligatoire. Elle s'assure que toutes les personnes présentes l'ont complété et s'engage à écrire aux absents.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2026

Le procès-verbal n'étant pas disponible, son approbation est reportée à la séance suivante.

4.1 Suivi au procès-verbal

4.1.1. Dépôt de document : régie interne mise à jour

La régie interne mise à jour à la dernière séance est déposée.



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

4.1.2. Approbation d'un document préalablement rejetée par le CE

En suivi de la précédente séance, la directrice a obtenu un avis du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) pour répondre à la question d'un membre du CE sur la possibilité de présenter une proposition préalablement rejetée sans aucune modification. Si la direction présente au CE un document qui a été préalablement rejeté, elle se doit d'expliquer les motifs. La *Loi sur l'instruction publique* (LIP) ne prévoit aucun mécanisme si les positions entre l'équipe-école et la direction sont irréconciliables.

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

6. SUJETS NÉCESSITANT UNE DÉCISION – APPROBATION

6.1. Activités éducatives

La directrice présente les nouvelles activités éducatives proposées.

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Fumas que le tableau des activités éducatives soit approuvé tel que présenté.

Approuvée à l'unanimité

(02-CE-06/05/2026)

6.2. Examens de fin d'année

La directrice présente le calendrier avec l'ensemble des examens de fin d'année, remplaçant celui approuvé à la précédente séance. Elle précise qu'un changement est possible pour l'examen de math C2 SN de 5^e secondaire prévu le 18 juin : les dates avec celui de chimie pourraient être interchangées, ou l'examen pourrait avoir lieu pendant les heures de classe.

IL EST PROPOSÉ par Yamina Kolli d'approuver le calendrier des examens de fin d'année, avec la possibilité pour la direction de faire une modification pour l'examen de math C2 SN de 5^e secondaire.

Approuvée à l'unanimité

(03-CE-06/05/2026)

6.3. Programmes locaux

La directrice présente quatre nouveaux programmes locaux pour l'année 2026-2027 : activité artistique, histoire de l'art, enjeux sociaux contemporains et planification du cours de finances personnelles.

IL EST PROPOSÉ par Dominique Chandonnet d'approuver les quatre programmes locaux tels que proposés.

Approuvée à l'unanimité

(04-CE-06/05/2026)

7. SUJET NÉCESSITANT UNE DÉCISION – ADOPTION

7.1 Résolution pour dépense subvention de Ex3



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

L'école a reçu une subvention de 6 000 \$ de l'organisme Ex3 pour développer le volet plein air en activité parascolaire. La directrice rappelle que les règles budgétaires obligent les écoles à déposer les subventions au fonds 4 et à enregistrer les dépenses associées à une subvention au fonds 9, ce qui nécessite l'adoption d'une résolution par le CE.

IL EST PROPOSÉ par Nadia Rouhi Amine que le conseil d'établissement de l'école Louis-Riel accepte de transférer du fonds 4 vers le fonds 9 les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses encourues par le projet lié à la vie scolaire réalisé avec la subvention de l'organisme Ex3.

Adoptée à l'unanimité
(05-CE-06/05/2026)

7.2 Résolution pour dépense don du PITREM

L'école a reçu un don de l'organisme PITREM pour dynamiser la vie scolaire. La directrice rappelle que les règles budgétaires obligent les écoles à déposer les dons au fonds 4 et à enregistrer les dépenses associées à un don au fonds 9, ce qui nécessite l'adoption d'une résolution par le CE.

IL EST PROPOSÉ par Alain Vandelac que le conseil d'établissement de l'école Louis-Riel accepte de transférer du fonds 4 vers le fonds 9 les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses encourues par le projet lié à la vie scolaire réalisé avec le don de l'organisme PITREM.

Adoptée à l'unanimité
(06-CE-06/05/2026)

7.3 Transfert de fonds – journée verte

La directrice présente les activités payantes proposées pour la journée verte, dont les prix varient entre 17 \$ et 52 \$. Elle souhaite limiter les frais chargés aux parents d'élèves qui choisiraient ces activités pour qu'ils varient entre 10 \$ et 45 \$. L'école dispose d'un budget au fonds 4 permettant de subventionner de telles activités, dont le transfert en vue de son utilisation nécessite l'adoption d'une résolution par le CE. Le budget nécessaire variera en fonction du nombre d'élèves inscrit à chaque activité, mais n'excédera pas 10 000 \$.

IL EST PROPOSÉ par Yamina Kolli que le conseil d'établissement de l'école Louis-Riel accepte de transférer un montant pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ afin de réduire les coûts d'entrée des activités liées à la journée verte pour qu'ils varient entre 10 \$ et 45 \$.

Adoptée à l'unanimité
(07-CE-06/05/2026)

8. POINTS D'INFORMATION

8.1. Budget de fonctionnement du CE : buffet

La présidente convie les membres du CE à partir de 17 h 30 pour la dernière séance du CE. Plusieurs options alimentaires seront offertes en tenant compte des allergies, intolérance et préférences exprimées. Chaque personne doit apporter ses couverts.

8.2. Calendrier scolaire 2026-2027

La direction présente le calendrier scolaire 2026-2027.





8.3. Consultation des élèves : résultats du sondage

Le président du conseil des élèves présente les résultats du sondage mené dans le cadre de la consultation des élèves par le CE et portant sur les besoins en activités à l'heure du dîner. Les membres se déclarent satisfaits des résultats présentés et du nombre de réponses obtenues en faisant remplir ce sondage dans le cadre d'une activité touchant tous les groupes pendant les heures de classe. Des membres questionnent la direction quant au suivi qui sera effectué. Le tableau des résultats détaillés sera déposé à la prochaine séance.

8.4. Bilan des contenus obligatoires

La directrice présente le bilan des contenus obligatoires. La plupart des activités ont été réalisées, mais les ateliers d'éducation à la sexualité n'ont pu avoir lieu en raison de l'absence de l'infirmière scolaire.

8.5. Projet éducatif

La directrice effectue le suivi du projet éducatif pour fins d'évaluation par le CE. Au cours de l'année, plusieurs rencontres de concertation ont eu lieu avec le personnel enseignant de toutes les matières, afin de réaliser les objectifs du projet éducatif. Les membres se déclarent satisfaits du suivi présenté.

9. POINTS D'INFORMATIONS / RAPPORTS

9.1. Présidente

La présidente indique qu'il reste 50 \$ dans le budget de formation du CE.

9.2. Direction

La direction fait un rapport sur la tenue de diverses activités qui ont eu lieu dans les dernières semaines.

9.3. Représentante au comité de parents

La représentante au comité de parents fait un rapport verbal des dernières séances. Elle explique que les membres ont eu des informations concernant l'application de la *Loi visant à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives* et ont reçu une réponse au sujet du PTRDI. Elle dépose deux documents à cet effet.

9.4. Élèves

La représentante des élèves mentionne que le conseil des élèves procède à la planification de la prochaine année et demande que la direction considère la tenue d'un voyage des finissants pour l'an prochain. Elle évalue aussi la tenue d'activités de financement.

9.5. Membre de la communauté

La représentante de Je Passe Partout explique que les ateliers termineront le 21 mai. Une sortie se tiendra à la maison des jeunes Magi afin, de présenter les services offerts aux adolescents durant l'année et surtout durant l'été. L'organisme prépare aussi la fête de la lecture qui se tiendra à l'école Baril.

9.6. Personnel enseignant

MB

Initiales de la Présidence

M.R.

Initiales de la Direction

Une représentante du personnel enseignant demande des précisions sur la tenue vestimentaire à respecter par les élèves lors de la journée verte.

9.7. Parents

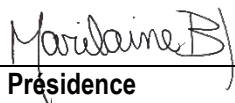
Une représentante des parents exprime l'importance qu'un parent puisse assumer la présidence l'an prochain et qu'une bonne transition soit assurée au départ de l'actuelle présidente, en poste depuis cinq ans.

9.8. OPP

Une représentante de l'OPP effectue un rapport de la formation « Prévenir l'anxiété chez nos adolescents » qui s'est tenue le 27 avril avec le budget de formation du CE, à laquelle a assisté une dizaine de parents.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 20 h 57.


Présidence


Direction d'établissement